

des religieuses pour présider l'instruction dans notre paroisse, c'est pourquoi j'ai demandé à Votre Grandeur d'avoir des sœurs de Longueuil. La supérieure ne m'a pas donné bonne bouchée. Je bâtis néanmoins une maison très confortable que j'agrandirai facilement. Si je ne puis pas avoir des Sœurs de Longueuil, je n'ai pas d'objection d'en avoir de la Congrégation ou de tout autre couvent qu'il plaira à la Providence, de m'envoyer. La maison sera prête vers le mois d'octobre. Je donnerai le logement aux dames religieuses dans la maison en question jusqu'à ce que la paroisse bâtit un couvent avec un terrain aussi spacieux qu'elles désirent pour faire un jardin et planter des légumes. La terre voisine de l'Église m'appartient, (celle de M. Gadoury plus tard) en conséquence je vais soutenir ce que j'entreprends."

On voit bien d'ici le plan de M. Quevillon : donner cette terre ainsi que la maison qu'il y fait bâtir, mais il n'en eut pas le temps. Il est ici question de la maison blanche qui devint plus tard la propriété de M. Isaac Gadoury et de laquelle il disait à Monseigneur le 11 septembre 1848 : "La maison que je destinais pour une école tenue par des religieuses sera bientôt prête ; je l'offre à Votre Grandeur ; on pourra y loger vingt-cinq à trente pensionnaires."